

# Crise viticole dans le Bordelais



## Introduction

### **I. Une filière professionnelle avec une structure particulière**

- a.Une crise qui ne touche pas que le Bordelais
- b.Des responsables viticoles aveuglés par la notoriété ancienne de leur vignoble

### **II. Des choix qui ont montré une certaine déconnexion avec la réalité du terrain national et international**

- a.Des choix viticoles et environnementaux qui n'ont pas su prendre en compte à temps les évolutions de la société
- b.Des choix sociétaux qui engendrent de la souffrance et de la méfiance auprès des professionnels
- c.Des choix commerciaux pas si stratégiques

### **III. La réaction de la filière face à la crise**

- a.Une région viticole qui a déjà affronter de nombreuses crises
- b. Intensité de la crise en 2025
- c.Des solutions mises en place
- d.La capacité de résilience du vignoble Bordelais

## Introduction

Le Bordelais fait face à une crise majeure, qui a d'abord touché les vigneronnes de l'Entre-deux-mers il y a plus d'une dizaine d'années, avant de s'étendre à toutes les sous-régions du Bordelais. Nous allons étudier les causes de cette situation particulière qui impacte plus particulièrement le Bordelais que toute autre région viticole française.

### I. Une filière professionnelle avec une structure particulière

La filière viticole girondine couvrait encore 100 737 hectares en 2024, dont 95 000 en AOP. C'est le plus grand département viticole de France devant l'Hérault (77 963 ha) et l'Aude (61 296 ha). Ce département représente 13,5% de la surface viticole française.

La vigne couvre près de la moitié de la surface agricole utile du département. La polyculture est peu présente sur le département. Ces deux caractéristiques sont des facteurs fragilisants quand la filière vin est en crise.

La filière vin est le premier employeur de la Gironde avec 50 000 emplois directs et indirects. Elle comprend 300 entreprises de négoce, 80 courtiers. Sur les 7000 exploitations agricoles du département, 5400 sont dédiées à la viticulture. 3160 exploitations viticoles ont employé du personnel en 2023 pour un total de 38 700 salariés (mais qui ne représentent que 15 550 emplois en équivalent temps plein).

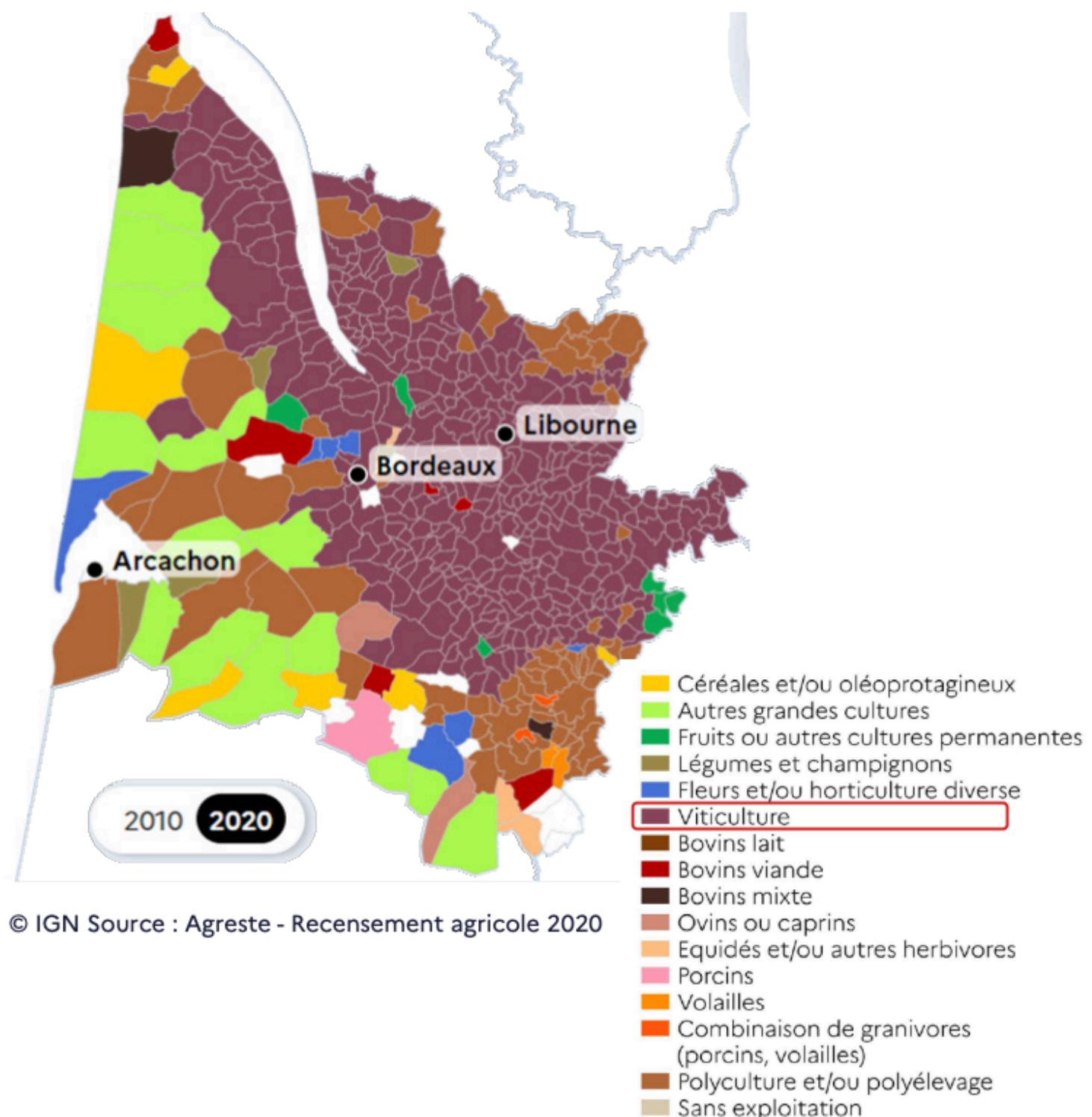
Les activités de vinification et de commercialisation représentent 6000 emplois salariés privés. A cela s'ajoute les emplois dans la tonnellerie, l'entreposage, le conditionnement, les laboratoires et les activités de tourisme oenologique.

En 2024, 45 600 contrats ont été signés dans la filière viti-vinicole, dont 42 000 dans la culture de la vigne. 9 contrats sur 10 se font sur un CDD de moins d'un mois. 30% des contrats sont signés durant le mois de septembre.

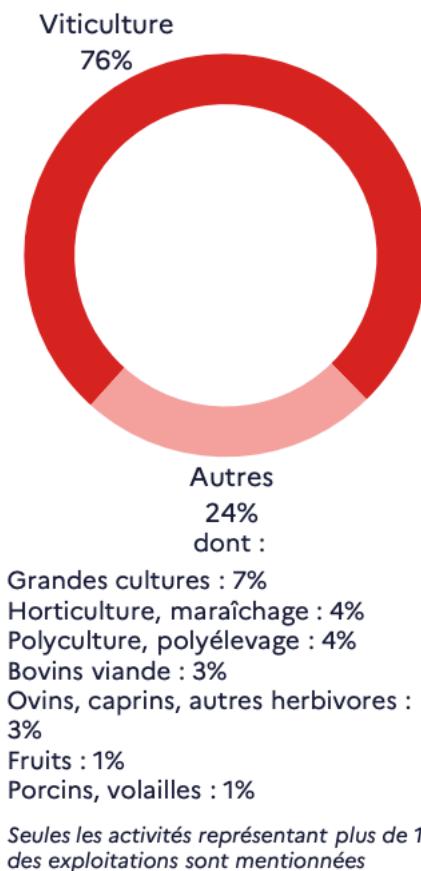
En 2023, la filière a généré un chiffre d'affaire de 4,5 milliards d'euros. C'est le premier secteur exportateur de la région avec 31% en valeur des exportations du département.

## CARTE 1

# SPÉCIALITÉ AGRICOLE PAR COMMUNE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE EN 2020



## GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN GIRONDE PAR ACTIVITÉS EN 2020



Source : Agreste - recensement agricole 2020 - [https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/pdfs/S11\\_202412\\_233.PDF](https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/pdfs/S11_202412_233.PDF)

### L'interprofession

Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), créé en 1948, représente les trois familles de la filière des vins de Bordeaux: la viticulture, le négoce et le courtage. A ce titre, le CIVB est chargé de 3 missions:

- Marketing: développer la notoriété et renforcer l'image des vins de Bordeaux en France et à l'international.
- Économique: assurer la connaissance de la production, du marché et de la commercialisation des vins de Bordeaux dans le monde.
- Technique: faire avancer les connaissances, préserver la qualité des vins de Bordeaux et anticiper les nouvelles exigences en matière d'environnement et de sécurité alimentaire.

Son budget est alimenté essentiellement par les cotisations des viticulteurs, des courtiers et des négociants qu'il représente. Le président, élu par l'assemblée plénière, est alternativement un viticulteur ou un négociant pour une période de 3 ans. La filière bordelaise n'est pas simplement structurée par le CIVB puisque les viticulteurs sont représentés par la Fédération des Grands Vins de Bordeaux, un acteur quasiment aussi puissant que le CIVB. Les courtiers et les négociants sont défendus par leur syndicat.

Le CIVB est en 2025 dirigé par Bernard Farges, viticulteur sur 92 hectares en Entre-deux-mers. Il est peu ouvert aux questions environnementales (<https://addictions-france.org/articles/pesticides-le-discours-dun-autre-age-du-patron-des-vins-de-bordeaux/>)

La fédération des grands vins de Bordeaux fédère les 24 organismes de défense et de gestion (ODG) gérant les vins AOC de la gironde (37 AOC, 7 dénominations, 67 types de vins), ainsi que le syndicat des producteurs de vins sans indication géographique (vin de France). ses missions consiste à élaborer la politique de la viticulture bordelaise, défendre ses intérêts collectifs, désigner les représentants de la filière production dans les organismes locaux (CIVB) et nationaux (INAO, CNAOC). depuis 2019, c'est le président de l'AOC pomerol, monsieur J.M Garde, qui est président de la FGVB. Auparavant c'était Hervé Grandreau, viticulteur de l'Entre-deux-mers, qui a été condamné pour « *tromperie sur la nature, la qualité substantielle, l'origine* » ainsi que la corruption et la falsification de 5 900 hectolitres de vins entre 2010 et 2014. En 2013, un contrôle de la Direction Régionale de la Concurrence (Dirccete) a épingle l'absence de registre de vendanges (ainsi que des cuves sans indication de leur identification), la mise en place de vigne éponge (en vin sans indication géographique), des dépassements d'autorisations de Volume Complémentaire Individuel (VCI), des utilisations illicites de mentions traditionnelles (clos et château), des assemblages irréguliers... Hervé Grandreau a été réélu à la FGVB juste après sa condamnation et a du démissionner suite à la pression des viticulteurs bordelais.

### **b. Une crise qui ne touche pas que le Bordelais**

La consommation mondiale de vin a baissé en 2024, elle est à son plus bas niveau depuis 1961. Les causes de cette baisse de la consommation est une demande en baisse sur le marchés clefs comme les Etats-Unis ou la Chine, des prix moyens gonflés par de faible volume de production, la hausse des coûts et l'inflation générale (30% d'augmentation du prix moyen des vins depuis 2019).

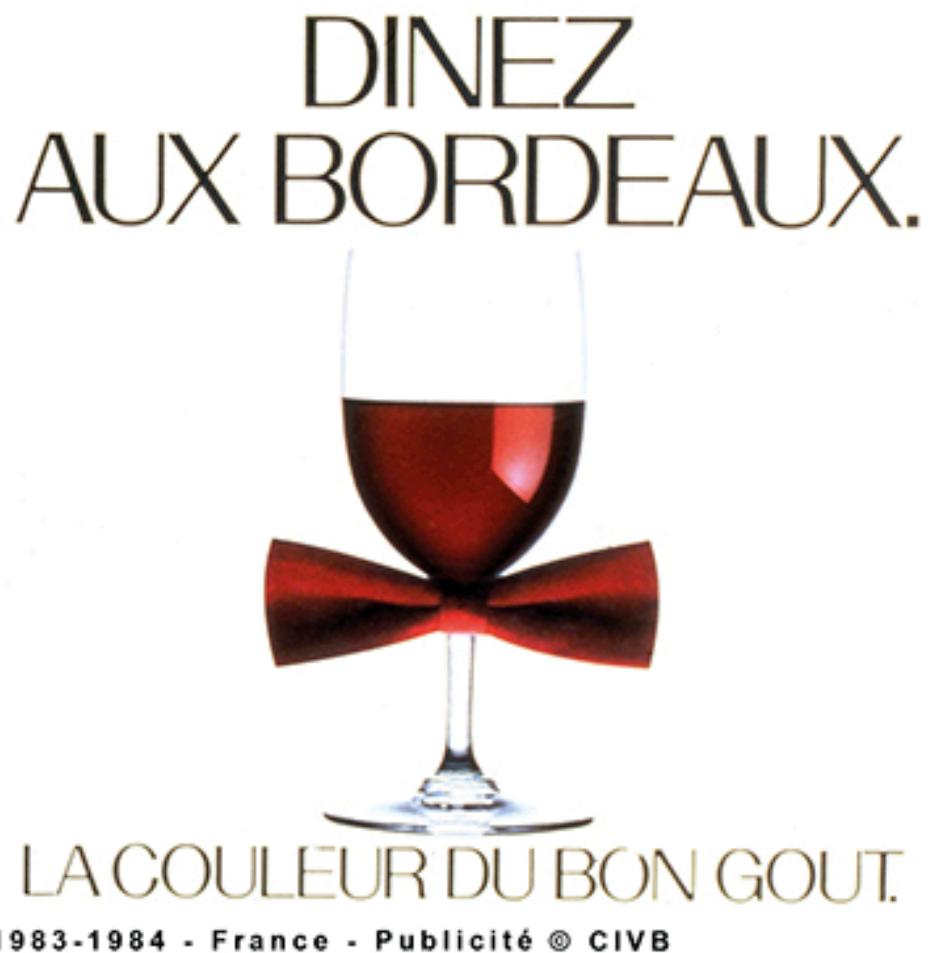
La crise viticole ne touche pas que le Bordelais, toutes les régions de France qui produisent essentiellement du vin rouge sont touchées, en particulier le Languedoc Roussillon avec ses 257 000 hectares de vigne. La surproduction est la principale cause de la crise viticole en France. En 2024, le marché national n'absorbe que 62 % de la production. La consommation annuelle des français est passée de 120 litres en 1960 à 40 litres en 2019.

### **c. Des responsables viticoles aveuglés par la notoriété ancienne de leur vignoble**

Le regain de la notoriété des grands vins de Bordeaux de la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2010, période durant laquelle le guide Robert Parker a eu un rôle influent sur les marchés à l'international, a aveuglé les responsables de la filière. Cet aveuglement n'a pas permis une restructuration en profondeur des vins produits, comme a du le faire le Languedoc-Roussillon.

Au début des années 1990, le CIVB n'a pas mesuré les changements qui s'opérait chez les consommateurs. La communication a mis en avant les vins rouges, en direction des hommes (noeud papillon), pour des repas à table. Analyser leur logo sur la page suivante.

Figure 4 – L'ancien logo des vins de Bordeaux jusqu'en 2003



Le Bordelais a pris plus de 20 années de retard par rapport à d'autres régions françaises ou d'autres pays comme l'Italie ou la nouvelle Zélande, alors que pourtant de nombreux viticulteurs bordelais éprouvaient déjà de difficultés.

## **II. Des choix qui ont montré une certaine déconnexion avec la réalité du terrain national et international**

### **a. Des choix viticoles qui n'ont pas su prendre en compte à temps les évolutions de la société**

Le choix d'avoir misé essentiellement sur les vins rouges avec une plantation massive de merlot et un appauvrissement de la variété de l'encépagement est un facteur aggravant dans le cadre du dérèglement climatique.

Le fait d'avoir un climat océanique et de ne pas avoir anticipé les risques d'un usage intensif de produits phytopharmaceutiques, a engendré des polémiques importantes qui ont été révélé au grand public à partir du milieu des années 2010. L'association Phyto-victime (<https://www.phyto-victimes.fr/notre-histoire-2/>), très active sur ce sujet, a été créée en 2011. L'émission Cash investigation de février 2016 a eu un retentissement très fort.

Bernard Farges, président du CIVB, a rendu publique son opposition à une étude scientifique de Santé publique France (SpF) et de l'agence nationale sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), qui avait pour objectif de mesurer l'impact de l'exposition aux pesticides pour les riverains viticoles (cluster de maladie de parkinson dans les zones proches des vignobles). Il a fait un mea culpa en 2015.

### **b. Des choix sociétaux qui engendrent de la souffrance et de la méfiance auprès des professionnels**

La journaliste Ixcel Delaporte, dans son livre « les raisins de la misère » paru en 2018, a mis en avant la précarité de très nombreux travailleurs du vin dans la région de Bordeaux et en particulier dans les communes où se trouvent les domaines viticoles les plus prestigieux du Bordelais (Pauillac, Libournais).

Les viticulteurs de l'Entre-deux-mers, du Blayais et du Bas Médoc, ont des difficultés économiques depuis plus de 10 ans mais la filière ne les a pas suffisamment accompagné pour éviter la crise majeure de 2025.

### **c. Des choix commerciaux pas si stratégiques**

Le fait d'avoir misé sur la Chine, de s'être tenu à distance de leur consommateurs, de ne pas avoir plus développé l'oenotourisme, de ne pas avoir adapté les types de vins, les étiquettes de vins, de s'adresser à un public plus féminin et plus jeunes est très pénalisant.

### III. La réaction de la filière face à la crise

#### a. Une région viticole qui a déjà affronter de nombreuses crises

Le Bordelais dans son histoire a traversé de grandes crises viticoles. La crise du phylloxéra dans les années 1870/1900, suivi de la crise de surproduction du début des années 1900, puis la crise de 1929 ont été des crises majeures qui ont toutes été surmontées.

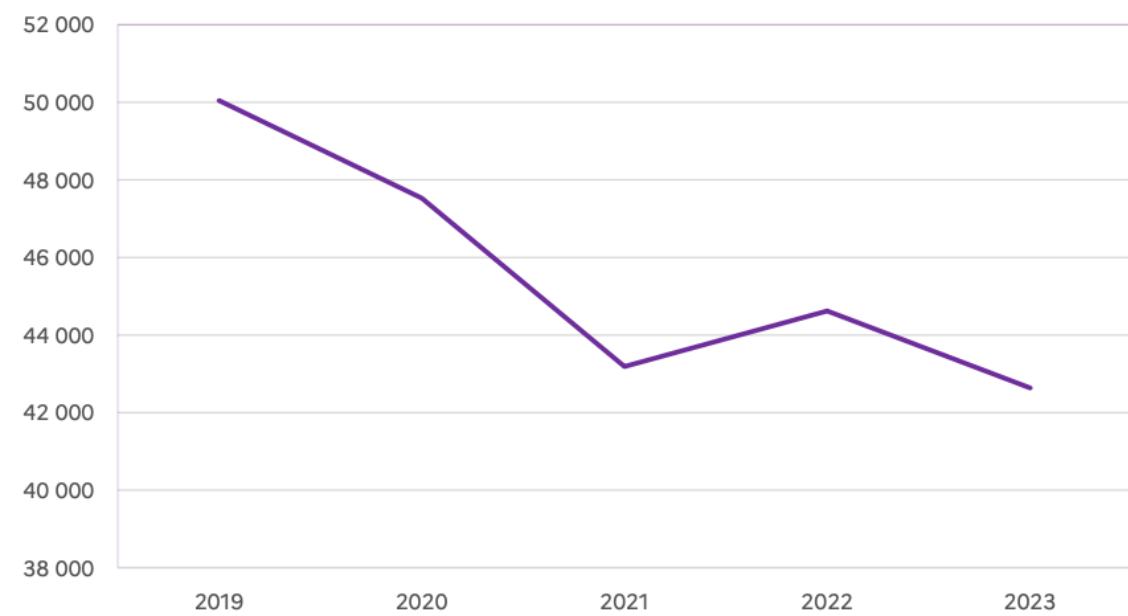
Durant la crise du phylloxéra, une partie des négociants bordelais se sont même enrichis, en misant sur le vin algérien et en développant leurs activités sur d'autres continents (américain en particulier).

Durant la crise de surproduction, en 1907, dans les manifestations des viticulteurs, les négociants bordelais étaient directement incriminés.

#### b. Intensité de la crise en 2025

Quelle est la nature de la crise ? Est-elle plus profonde que les précédentes ?

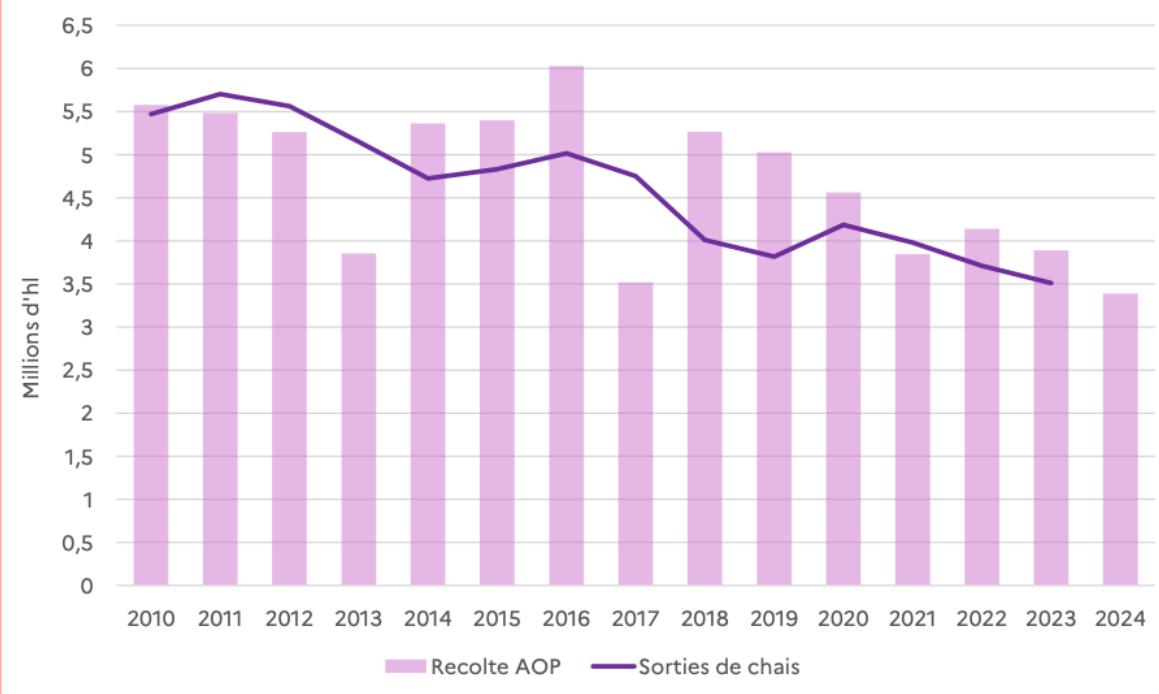
**Figure 4**  
**Nombre de travailleurs viticoles en Gironde**



Source : Tableaux de bord de l'emploi - MSA

Entre 2019 et 2023, le nombre de travailleurs viticoles girondins décroît de 15 %, soit une baisse totale de 7 404 salariés et non-salariés. Le nombre d'établissements viticoles girondins décline également entre 2019 et 2023. Ils sont 3 640 en 2019 puis 3 160 en 2023, ce qui représente une baisse de 13 %.

**Figure 3**  
**Évolution des récoltes et des sorties de chais des AOC Bordelaises**

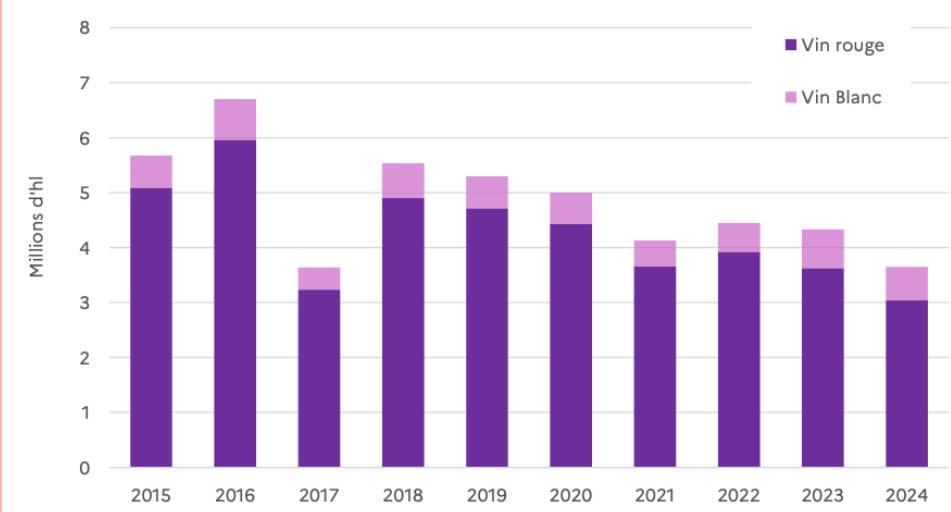


Source : Douanes-CIVB

Entre 2010 et 2024, les volumes sortis des chais des récoltants et des vinificateurs chutent de 35 %, passant de 5,5 millions d'hl à 3,5 millions d'hl.

Le creusement des écarts de gamme entre une bordeaux générique et un grand cru rend difficile la perception de l'image d'un Bordeaux. Les grands crus ne représentent que 3 à 5 % des volumes, leur notoriété est encore solide, mais il reste à gérer 97 à 95 % du volume. Le repli de la vente de vin de Bordeaux tous types confondus a déjà baissé de 20% entre 2007 et 2017, ce qui n'avait jamais été le cas depuis les années 1070..

**Figure 2**  
**Productions viticole girondine de 2015 à 2024**



Source : Douanes-Déclaration de récolte / Agreste

L'endettement de certains domaines est tellement important, qu'ils sont dans l'incapacité de travailler leurs parcelles. Elles sont donc laissés à l'abandon ce qui augmente le taux de maladie sur les secteurs concernés.

### c.Des solutions mises en place

La filière a fini par réagir en s'attaquant à plusieurs problématiques en même temps.

Environnement : d'un point de vue environnemental, la filière a accompagné les viticulteurs pour se tourner vers une production raisonnée (HVE) ou en agriculture biologique. En 2024, 24% des surfaces viticoles bordelaises sont labellisées AB ou en conversion biologique. En 2030, 100% des surfaces devront avoir un label environnemental.

Oenotourisme : L'oenotourisme est un des axes de développement possible vu qu'il était peu développé.



Diversification de la production : La production de vin mousseux, de vins rouges légers, de vins sans alcool va se diffuser.

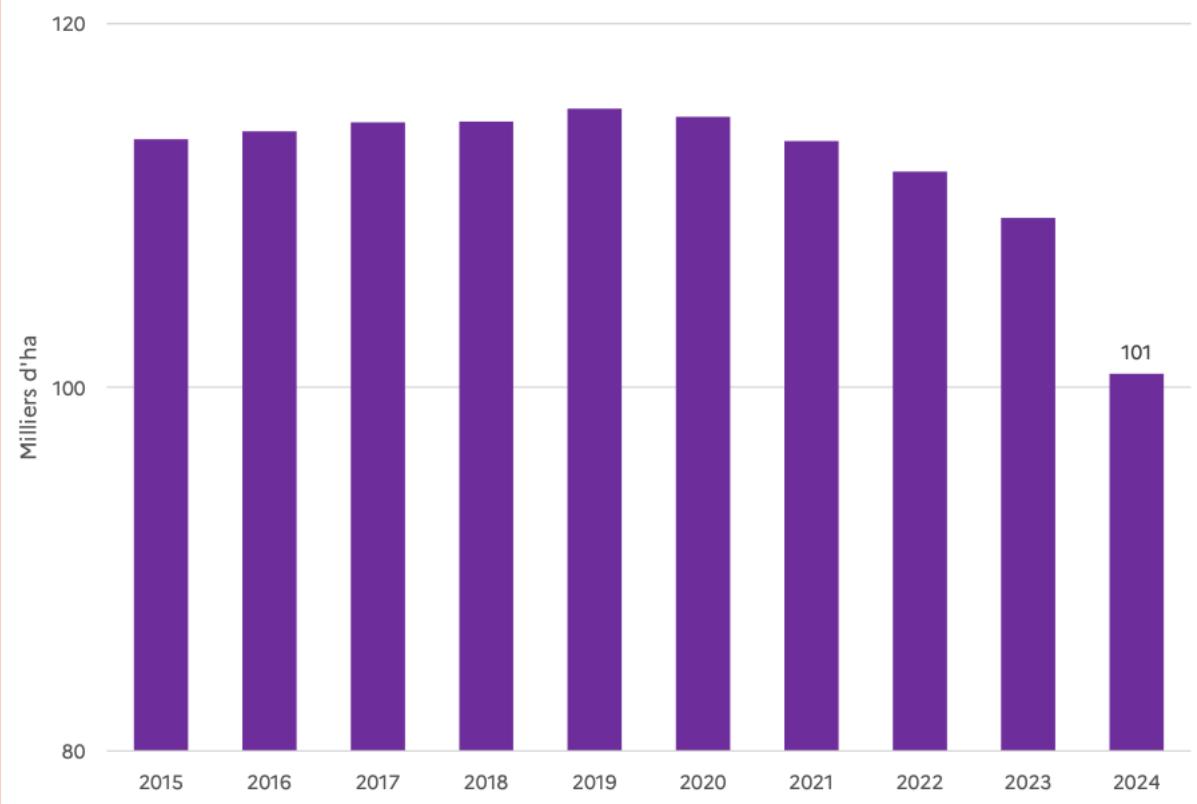
L'arrachage : C'est le grand axe qui a été choisi. 18 000 hectares devraient être arrachés d'ici fin 2025.

De 1990 à 2005, la surface viticole girondine s'était accru de près de 20 000 ha. Cette hausse avait profité principalement à la région de l'Entre-Deux-Mers (+ 15 000 ha). C'est d'ailleurs l'Entre-deux-mers qui est la région la plus concernée par l'arrachage depuis 2023. Il aurait pu être plus judicieux de ne pas planter ses 15 000 ha....

Depuis 2005 la baisse de la surface viticole est régulière, avec une accélération depuis 2023, suite à la mise en place d'une politique d'arrachage. La gironde a perdu 8500 ha de vignes en production entre 2023 et 2024 et devraient en prendre 10000 ha de plus en 2025. Le vignoble devrait passer à une surface de 92 000 ha.

L'aide de l'état pour un arrachage définitif est de 6000 euros et est versé par l'état (boisement ou conversion en zone naturelle). Si le viticulteur désire transformé sa parcelle vers une autre activité agricole, c'est le CIVB qui versera une aide de 6000 euros.

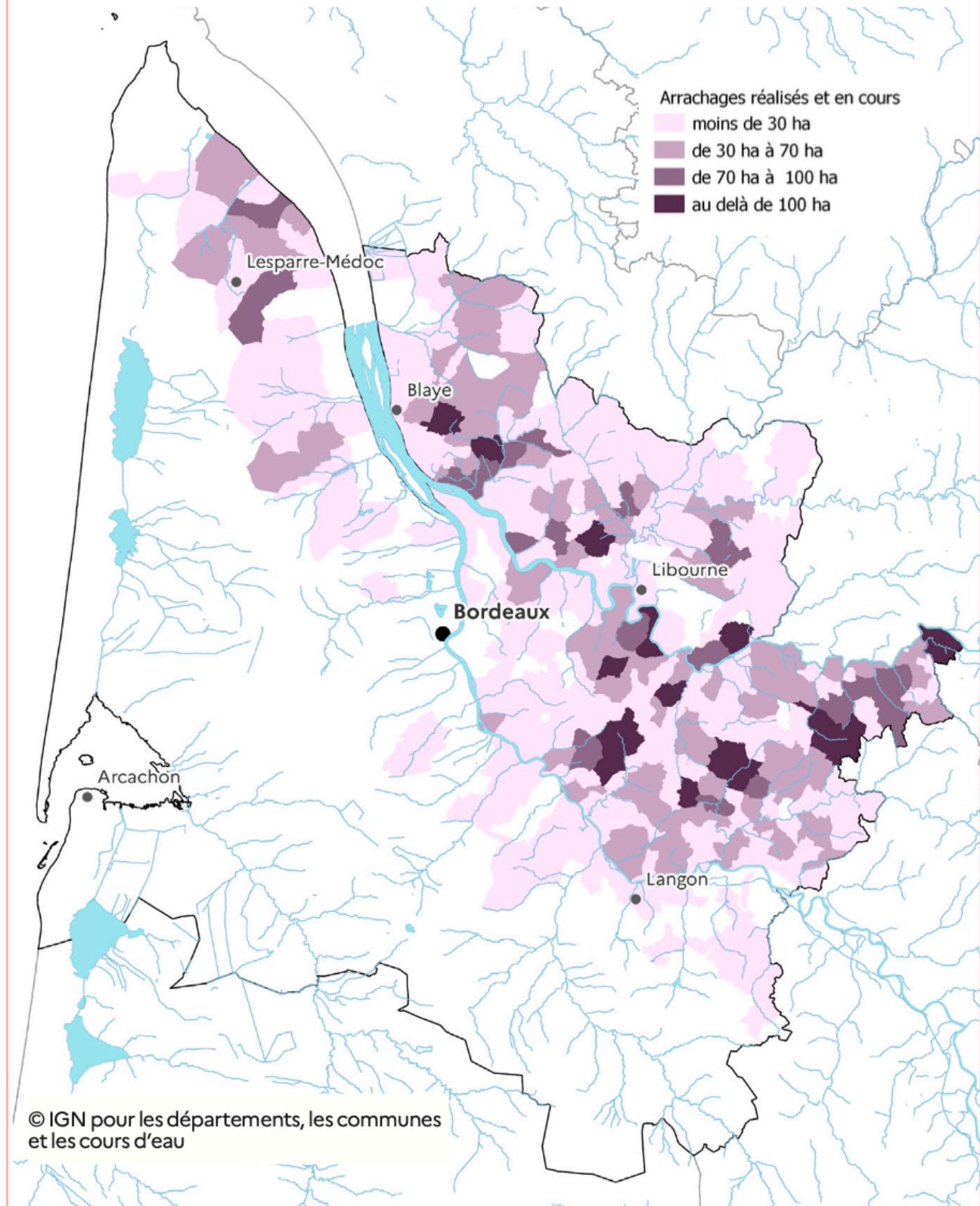
**Figure 1**  
**Surfaces viticoles girondines de 2015 à 2024**



Source : Douanes-Déclaration de récolte / Agreste

Carte 1

## Surfaces viticoles impactées par les arrachages en Gironde entre 2023 et 2025



Sources : FranceAgriMer et DDTM

#### **d.La capacité de résilience du vignoble Bordelais**

Il est probable que la filière bordelaise a suffisamment de ressort pour se sortir de cette nouvelle crise. Le vignoble va continuer à se contracter pour ne garder que les meilleurs terroirs, le nombre de domaine et de professionnel va se réduire. Des jeunes viticulteurs plus créatifs vont pouvoir s'installer et créer une nouvelle dynamique et seront plus proches des consommateurs. Un renouvellement des décideurs risque de s'opérer. Les grands négociants vont continuer à diversifier leurs activités à l'étranger ou dans d'autres productions. Les grands châteaux vont conserver leur place. On refera un point ensemble dans 5 ou 10 ans.

## Bibliographie /sources internet :

- Vignobles et vignerons du Bordelais (1850-1980) Philippe Roudié - Presse universitaire de Bordeaux - Editions du CNRS 1988
- Bordeaux et le vin au Moyen Âge. Sandrine Lavaud - Editions SUD OUEST- 2003
- In vino veritas - Pierre Bert - Albin Michel1975
- La guerre et le vin - Don et Petie Kladstrup - Editions tempus - 2005
- Autour d'une bouteille avec Philippe Raoux - Editions Elytis 2011
- Autour d'une bouteille avec André Lurton - Éditions Elytis 2010
- Autour d'un vin Saint Emilion - Editions Flammarion 2001
- Guerre et paix dans le vignoble - Solar éditions 2009
- Atlas mondial du vin de Hugh Johnson
- Le vin de A. Dominé - éditions place des victoires - 2003
- Une histoire mondiale du vin – Hugh Johnson - Editions Pluriel/Hachette 1990
- Les terroirs du vin Jacques Fanet - Hachette – 2001
- Le paysage et la vigne. Essai de géographie historique - Roger Dion - Bibliothèque historique Payot - 1990
- <https://journals.openedition.org/soe/8349>
- [https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2025/04/20/les-pistes-du-vignoble-bordelais-pour-sortir-de-la-crise\\_6598326\\_4497319.html](https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2025/04/20/les-pistes-du-vignoble-bordelais-pour-sortir-de-la-crise_6598326_4497319.html)
- <https://www.sudouest.fr/gironde/puisseguin/une-cave-en-quete-de-nouveaux-adherents-8448651.php>
- <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/le-vignoble-bordelais-un-marche-bouchonne-2227733>
- <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/douce-france/de-cognac-a-bordeaux-la-filiere-viticole-face-a-la-conjonction-des-crises-2702687>
- <https://boutique.puisseguin-lussac.com/pages/6-notre-histoire>
- [https://vinotheque-bordeaux.com/blog/le-classement-des-crus-de-saint-emilion-2022-est-devoile--n42?srsltid=AfmBOop66AkiMQcfczj0vHz-NY-7IRVqFin55Eo4eTv\\_jmzlYYL2hjUL](https://vinotheque-bordeaux.com/blog/le-classement-des-crus-de-saint-emilion-2022-est-devoile--n42?srsltid=AfmBOop66AkiMQcfczj0vHz-NY-7IRVqFin55Eo4eTv_jmzlYYL2hjUL)
- <https://www.radiofrance.fr/franceinter/face-a-la-crise-du-vin-rouge-de-bordeaux-10-000-hectares-de-vignes-doivent-etre-detruits-8222852>
- [https://www.youtube.com/watch?v=8N\\_FvMbDcs0](https://www.youtube.com/watch?v=8N_FvMbDcs0)
- <https://www.idealwine.net/comprendre-le-classement-2022-de-saint-emilion-enfin-devoile/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=YEZX1vkZMAM>
- [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/agrestena\\_essentiel\\_74\\_juin2025\\_filiereviticolegirondine.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/agrestena_essentiel_74_juin2025_filiereviticolegirondine.pdf)
- <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/conseil-de-bassin-viticole-bordeaux-aquitaine-l-etat-mobilise-aupres-de-la-a3762.html>
- <https://investinbordeaux.fr/les-filières-qui-comptent-en-gironde/filiere-vins/>
- [https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/pdfs/S11\\_202412\\_233.PDF](https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/pdfs/S11_202412_233.PDF)
- <https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/developpement-economique-innovation/filières-economiques/filiere-viti>
- <https://gironde.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=15211>
- <https://rue89bordeaux.com/2025/08/en-2026-bordeaux-ne-fetera-pas-le-vin/>
- <https://shs.hal.science/halshs-00371747v1>
- <https://www.bordeaux.com/fr/Contact>
- <https://fgvb.fr/>
- <https://www.vitisphere.com/actualite-90889-saisir-toute-l'affaire-grand-seau-en-trois-dates.html>
- <https://www.coordinationrurale.fr/nos-cr-locales-actualites/aquitaine-limousin-poitou-charentes-cr-33/federation-des-grands-vins-de-bordeaux-la-cr-33-demande-la-demission-d-herve-grand-seau/>
- <https://www.leresistant.fr/actualite-12872-bernard-farges-est-elu-president-du-civb>
- <https://echos-bordeaux.com/portraits-dacteurs-bernard-farges/>

- <https://addictions-france.org/articles/pesticides-le-discours-d'un-autre-age-du-patron-des-vins-de-bordeaux/>
- 
- <https://agriculture.gouv.fr/viticulture-le-gouvernement-annonce-la-mise-en-place-d'un-dispositif-d'aide-conjoncturelle-et->
- [https://libre-media.com/2025/08/22/la-crise-du-vin-francais-saggrave`](https://libre-media.com/2025/08/22/la-crise-du-vin-francais-saggrave)
- [https://www.franceinfo.fr/economie/la-consommation-mondiale-de-vin-a-baisse-en-2024-a-son-plus-bas-niveau-depuis-1961\\_7191600.html](https://www.franceinfo.fr/economie/la-consommation-mondiale-de-vin-a-baisse-en-2024-a-son-plus-bas-niveau-depuis-1961_7191600.html)
- <https://www.echo-languedoc.fr/occitanie-257-000-hectares-de-vignes-fragilises-par-la-crise-du-vin/>
- <https://www.phyto-victimes.fr/notre-histoire-2/>
- <https://www.vitisphere.com/actualite-72052-vignoble-me-a-culpa-de-bernard-farges-au-sujet-de-l'exposition-aux-phytos.html>